

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8806>

France : renforcement de la Direction générale de la sécurité extérieure

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : samedi 27 septembre 2008

Spyworld Actu

La priorité accordée au renseignement par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale devrait se traduire par une augmentation des effectifs de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de l'ordre de 15%, au cours de la prochaine loi de programmation militaire (2009-2014). Ses effectifs passeraient de 4400 aujourd'hui à environ 5000, auxquels il faut ajouter les 900 à 1000 hommes du Service « Action », comptés dans les effectifs des armées.

Depuis 2001, la DGSE se consacre en grande partie au contre-terrorisme. Elle aurait mené 80 opérations de contre-terrorisme en 2002, alors que ce chiffre a atteint les 500 en 2007, soit une augmentation de plus de 500% ! A effectifs quasiment constants, les moyens humains consacrés au contre-terrorisme ont été multipliés par trois durant cette période, ce qui a conduit à faire des choix drastiques dans certaines régions de la planète, hors monde musulman.

Si la DGSE accueille favorablement la priorité accordée au renseignement, elle reste néanmoins loin derrière ses homologues britanniques. A périmètre comparable, les Britanniques ont deux fois plus d'effectifs et trois fois plus de moyens financiers que leurs homologues français.

Entre 2007 et 2008, les crédits de la DGSE avaient baissé de 1,03% (pour atteindre 440 millions d'euros). Selon le député Yves Fromion, ses dépenses d'investissement progressent notamment en raison de la poursuite des travaux de réalisation d'un nouveau centre de calcul. Toutefois, cela ne suffit pas à compenser la baisse des dépenses de fonctionnement (-1,2%) et surtout de personnel (-4%). Les crédits de fonctionnement sont restés au même niveau depuis cinq ans. Il est absolument nécessaire de desserrer cette contrainte.

Post-scriptum :

<http://www.revuemilitairesuisse.ch/...>